



Bundesinstitut für
Öffentliche Gesundheit

ROBERT KOCH INSTITUT



Le vaccin contre les pneumocoques

Une protection efficace contre les infections invasives à pneumocoque chez l'enfant



infektionsschutz.de
Wissen, was schützt.

À qui le vaccin contre les pneumocoques est-il recommandé ?

La Commission permanente de vaccination (STIKO) allemande recommande la vaccination de **tous les nourrissons à partir de 2 mois**. Le vaccin est également préconisé pour les **personnes particulièrement à risque** en raison de **certaines comorbidités** ou du **métier exercé** et pour les **adultes de 60 ans et plus**.

Quelles sont les maladies provoquées par les pneumocoques ?

Les pneumocoques sont des bactéries qui peuvent déclencher différentes infections dont des **maladies respiratoires**. Chez les nourrissons et les enfants en bas âge, les pneumocoques constituent en outre la principale cause d'**otites**.

Les formes graves d'une infection à pneumocoque, dite alors « invasive », peuvent par exemple entraîner une méningite ou une propagation des pneumocoques dans le sang (septicémie) et s'avérer mortelles.

Les pneumocoques peuvent être à l'origine :

- ▶ d'otites
- ▶ de sinusites
- ▶ de pneumonies
- ▶ de méningites
- ▶ de septicémies



De nombreuses personnes sont porteuses de pneumocoques au niveau de la bouche et du pharynx sans développer de maladie (porteurs sains). Elles peuvent toutefois contaminer les autres.

Comment se transmettent les pneumocoques ?



Les pneumocoques se transmettent principalement par les **gouttelettes projetées lors de la toux ou de l'éternuement**.

Quand ces gouttelettes chargées de pneumocoques atteignent les muqueuses du nez, de la bouche ou des yeux, il y a un risque de contamination.

Pourquoi le vaccin contre les pneumocoques est-il important chez l'enfant ?

Le but principal de la vaccination est de réduire le risque d'infections invasives à pneumocoque et est donc recommandée à toutes les personnes chez qui elles sont plus susceptibles de survenir. **Les enfants de moins de deux ans ont un risque particulièrement élevé de développer une forme grave.** À partir de trois ans, seuls les enfants présentant des comorbidités ont un risque accru de contracter une infection invasive à pneumocoque.

Quand devrais-je faire vacciner mon enfant contre les pneumocoques ?

La Commission permanente de vaccination (STIKO) allemande recommande de faire vacciner contre les pneumocoques tous les enfants à partir de deux mois. **Pour assurer une bonne protection vaccinale, trois injections sont préconisées à 2, 4 et 11 mois.** Les nourrissons prématurés reçoivent quant à eux trois injections à 2, 3, 4 et 11 mois.



Le vaccin contre les pneumocoques peut être administré en même temps que d'autres vaccins recommandés.

Que faire si l'on n'a pas fait vacciner son enfant durant sa première année ?

On recommande une **vaccination de rattrapage** contre les pneumocoques **jusqu'au 2^e anniversaire**. À partir du 1^{er} anniversaire, seules deux injections sont nécessaires, avec un intervalle d'au moins huit semaines.

Dans quels cas recommande-t-on un vaccin après le 2^e anniversaire ?

Chez les enfants en bonne santé, le risque de contracter une infection invasive à pneumocoque après le 2^e anniversaire est faible, par conséquent, la vaccination n'est plus recommandée passée cette échéance.

On recommande toutefois aux enfants présentant un risque accru de développer une forme grave de renouveler les vaccins.

Sont notamment à risque de développer une forme grave les enfants souffrant des comorbidités suivantes :

- ▶ forte faiblesse immunitaire (p. ex. en cas d'absence de rate ou d'immunodéficience congénitale)
- ▶ troubles du métabolisme tels que le diabète sucré
- ▶ maladies cardiaques chroniques
- ▶ maladies respiratoires chroniques
- ▶ maladies hépatiques ou rénales
- ▶ maladies du système nerveux

En outre, on recommande de continuer à vacciner après le 2^e anniversaire les enfants présentant **un risque accru de méningite. Parlez-en à votre pédiatre.**

Le vaccin contre les pneumocoques est-il dangereux ?

Le vaccin est généralement bien toléré. Des réactions courantes telles qu'un gonflement, des rougeurs et des douleurs au niveau du site d'injection peuvent survenir. Au cours des trois premiers jours suivant l'administration du vaccin, il est également possible d'observer des symptômes généraux tels que de la fièvre, un sommeil perturbé ou des troubles gastro-intestinaux comme la diarrhée ou la perte d'appétit. Ces symptômes commencent généralement à disparaître au bout d'un à trois jours.

La tolérance, l'efficacité et la sécurité des vaccins font l'objet d'un suivi continu.

Que peut-on faire d'autre pour se protéger ?

Le vaccin contre les pneumocoques prévient efficacement les formes graves. Des **mesures d'hygiène simples** permettent de se protéger soi-même ainsi que les autres des pneumocoques et autres maladies respiratoires.

Les principaux conseils en matière d'hygiène



Gardez vos distances



Veillez à tousser et éternuer de manière hygiénique



Aérez régulièrement et suffisamment



Lavez-vous régulièrement les mains au quotidien



Lorsque cela est pertinent, portez un masque sur la bouche et le nez



Évitez le contact physique



Restez à la maison lorsque vous êtes malade



Évitez de vous toucher le visage

Vous trouverez de plus amples informations sur les pneumocoques et comment s'en protéger sur www.infektionsschutz.de et www.rki.de/influenza-impfung.

Mentions légales

Éditeur : Bundesinstitut für Öffentliche Gesundheit (BIÖG), 50819 Cologne.

Tous droits réservés. Réalisé en collaboration avec l'Institut Robert-Koch (RKI).

Rédaction : Bundesinstitut für Öffentliche Gesundheit, Referat Infektionsschutz, Risiko- und Krisenmanagement

Design : VALID Digitalagentur GmbH

Crédit photo : © Tuomas A. Lehtinen | Getty Images

Numéro d'article : D81000527

Date : avril 2025



Plus d'informations sur la vaccination contre les pneumocoques : www.infektionsschutz.de/impfen/fuer-kinder-0-12-jahre/pneumokokken-impfung-bei-kindern

Adresse de commande : Ce prospectus peut être commandé gratuitement auprès du Bundesinstitut für Öffentliche Gesundheit, 50819 Cologne, sur son site Internet www.bioeg.de ou par e-mail à l'adresse bestellung@bioeg.de. Il n'est pas destiné à être revendu par le destinataire ou par des tiers.

Ce prospectus est disponible en 7 langues :

